

CONDITIONS D'ADMISSION

- issus de 3ème, de 2nd professionnelle ou générale ou de 1ère
- titulaire d'un BEPA, d'un BPA ou d'un CAPa
- avoir entre 16 et 29 ans révolus (ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3e EA ou générale)
- être motivé pour travailler dans une exploitation agricole
- admissible au CFA après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur (si apprenti mineur, les parents ou tuteurs sont également signataire du contrat)
- obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche
- délai d'accès entre 1 et 12 mois en fonction de la date de demande et du profil du candidat
- entretien d'entrée en formation

Un référent handicap est à votre disposition

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer à la gestion d'une entreprise agricole et à la conduite des productions animales et végétales dans le respect de l'environnement. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

EPL Agro de la Meuse

Technopôle Philippe de Vilmorin
CS 40249
55006 BAR LE DUC Cédex



-  03.29.79.64.83
-  cfa.meuse@educagri.fr
-  EPL Agro de la Meuse
-  EPL Agro de la Meuse

Certification

Ministère de l'Agriculture et de
la Souveraineté Alimentaire
RNCP 38316
Publication du 24/11/2024

CFA

Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Polyculture/Elevage ou Grandes Cultures

Apprentissage

Diplôme de niveau 4



3 ans



54 semaines en CFA



102 semaines en entreprise
dont 5 semaines de congés payés/an

CONTENUS PRINCIPAUX

Modules généraux :

- Français
- ESC
- Histoire/Géographie
- Documentation
- Anglais
- EPS
- Mathématiques
- Informatique
- Physique/Chimie

Modules professionnels :

- Biologie/Écologie
- Sciences économiques
- Sciences agronomiques (zootechnie et agronomie)
- Conduite des systèmes de production (élevage, grandes cultures)
- Agroéquipement
- Comptabilité, gestion et analyse des entreprises

Module complémentaire :

- Diversification et valorisation des produits

MODALITÉS D'ÉVALUATION

le Bac Pro est obtenu à :

- 60% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
- 40% par des épreuves terminales : 2 épreuves écrites (Français, Histoire/Géo) et 2 épreuve orale technique.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

POURSUIVRE

Vers un **CS**, un **BTSA**.

Poursuite à l'EPL :

Le CFA vous propose le **BTSA ACSE** (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole), le **CS PTC** (Transformation, Commercialisation de produits fermiers), le **CS RUMA** (Responsable d'une unité de méthanisation agricole) et le **CS CEBV** (Conduite d'un élevage bovin viande).



INSERTION PROFESSIONNELLE

- installation
- salarié agricole

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **intervenants professionnels**, coopération agricole, chambres d'agriculture, EDE, MSA...
- participation à des **journées techniques**, des salons professionnels et visites d'exploitations agricoles
- participation au **concours de jeunes pointeurs** (CJAJ)
- initiation à la conduite en sécurité d'engins agricoles
- passage du **SST** (Sauveteur Secouriste au Travail)
- coopération internationale : possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :

www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance